

EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

REF : DOT23/SDT/DRA/ 307 /2022

Annaba le, 20/12/2022

A

Monsieur : MAHDI WALID
42 Rue BICHA YUCEF - ANNABA

OBJET : Première Mise en demeure (Après mise en garde du 23/11/2022).

Projet : Travaux de câble FO pour modernisation en FTTH du réseau de distribution DD SERAIDI.

Contrat : N°50/AT/DO23/SDFS/DAL/SM/2021 du 03/04/2022

Bon de commande N° : 220515 du 30/08/2022, ODS N° : 269/2022 du 30/08/2022.

Monsieur ;

Lors des visites effectuées sur le chantier sus-référencé qui vous a été attribué dans le cadre de contrat d'adhésion, une lenteur a été constatée avec un taux de réalisation ne dépassant pas les **45%**
Sachant que vous avez consommé le délai de **45 jours** contractuels.

A cet effet, je vous mets en demeure de renforcer l'effectif et accélérer la cadence des travaux pour l'achèvement du projet, à défaut nous serons dans l'obligation de prendre les mesures légales nécessaires à votre encontre conformément à la réglementation en vigueur

20 DEC 2022



Direction Opérationnelle
des Télécommunications - Annaba
Signé : TALIB Amel née BOUMAHRA